

Voix et audio de synthèse

**Annexe à la charte des engagements et d'usages de l'IA à Radio France
20 avril 2026**

La voix en général, les voix de nos personnalités d'antenne comme celles des personnes qui sont invitées à s'y exprimer, sont au cœur du lien de confiance avec nos publics.

C'est encore plus vrai à l'heure du développement de l'IA, et de l'accélération de la production des contenus audiovisuels de synthèse. Production rendue chaque jour plus facile et rapide grâce à des outils et technologies d'IA toujours plus performantes et accessibles.

Pour préserver notre rapport au réel, Radio France s'interdit l'usage de voix de synthèse dès lors qu'elles pourraient se substituer à l'identité vocale de nos journalistes, producteurs, animateurs et personnes invitées sur nos antennes.

Le travail de préservation du réel et de l'authenticité est une valeur cardinale pour Radio France. Dans un monde où la réalité peut être percutée, transformée, déformée par l'usage des technologies d'IA, notre engagement offre un espace sûr et sécurisé pour que nos publics bénéficient de la garantie de notre respect de la réalité.

L'exploration des usages de l'audio de synthèse est autorisée par Radio France seulement lorsque c'est nécessaire, afin de garantir la continuité des missions de service public quand les moyens habituels atteignent leurs limites.

Ces cas d'usages sont strictement définis, encadrés, évalués au cas par cas. Leurs impacts sur les tâches et missions des salariés sont mesurés et analysés. Dans le cas de recours au clonage d'une voix humaine, le recueil du consentement de la personne concernée est strictement encadré et contractualisé.

Si l'exploration d'un cas d'usage permet d'aboutir au déploiement d'un outil ou d'une technologie d'IA de synthèse audiovisuelle, ce déploiement est explicité de manière transparente au public comme la charte d'engagement et d'usage de l'IA de Radio France nous y enjoint.

Ce cadre ainsi défini est bien sûr susceptible d'évoluer dans le temps, en fonction des avancées des usages et des nouvelles pratiques journalistiques et éditoriales. Radio France s'engage à le réexaminer périodiquement afin de permettre d'intégrer ces évolutions quand cela sera nécessaire.

Le **Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes (CHIPIP) de Radio France** est consulté dans le cadre de l'application des éléments directeurs de cette annexe.

Le comité de pilotage du dispositif CorT-Ex, en charge de coordonner les expérimentations et déploiements d'IA à Radio France, pourra statuer si nécessaire sur l'usage de l'IA s'il devait poser question ou susciter le débat.

**Dispositifs et outils technologiques en réponse aux cas d'usage
Mai 2026**

En production :

- [Odia](#) : voix de synthèse, voix clonée
- [Crumlepop](#) : amélioration et restauration de fichiers audio
- [Spectralayer](#) : séparation de pistes audio issues d'un enregistrement mono ou stéréo
- [Adobe Podcast](#) : amélioration et restauration de fichiers audio
- [ReadSpeaker](#) : vocalisation de contenus écrits pour accessibilité numérique

Pour exploration, tests et qualification :

- [ElevenLabs](#) : voix de synthèse, voix clonée
- [Transperfect](#) : voix de synthèse, voix clonée
- [Quillbot](#) : voix de synthèse
- [Suno](#) : création de musique de synthèse
- [Udio](#) : création de musique de synthèse
- [Kyutai](#) : vocalisation de contenus écrits pour accessibilité numérique